



Changement de nom de famille

Par bibilove

bonjour,
je souhaite faire le changement de nom pour mon fils qui à 15 ans et qui avait déjà été reconnu et que la mère est décédée.
est-il possible de faire ?

Par Suisse1291

Voir ce problème avec un avocat car les conditions de changement de nom patronimique sont très restrictives.